



ICDL - Rédiger, structurer et présenter des documents professionnels avec un logiciel de traitement de texte

Objectifs de la formation

La certification « ICDL - Rédiger, structurer et présenter des documents professionnels avec un logiciel de traitement de texte » valide la capacité d'individus à produire des documents tableur afin de présenter des idées, rendre des rapports sous forme de documents numériques ou à l'impression, ou archiver des données, à l'aide d'un logiciel de tableur.

Durée

16 heures

Modalités

Présentiel et distanciel (en visioconférence via Zoom, Teams ou Google Meet)

Public visé

Tout public souhaitant développer ou certifier ses compétences en utilisation d'un tableur : salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, particuliers ou entreprises.

Prérequis

Savoir utiliser un ordinateur et maîtriser les bases de la navigation dans un environnement numérique.

Délais et modalités d'accès

L'accès à la formation est possible dans un délai de 30 jours maximum après la demande. Un entretien de positionnement permet d'adapter la formation aux besoins du stagiaire.

Accessibilité

L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Programme de formation

Le programme est structuré selon les compétences visées par la certification ICDL RS7529 :

- Prise en main de l'environnement du logiciel de traitement de texte (interface, rubans, menus, affichages, options et personnalisation de l'espace de travail).
- Création et gestion des documents (création, ouverture, enregistrement, gestion des versions, impression, exportation et partage des documents).
- Saisie, modification et organisation du texte (sélection, déplacement, copier/coller, recherche et remplacement, correction orthographique et grammaticale).
- Mise en forme des caractères et des paragraphes (polices, styles, alignements, retraits, tabulations, listes à puces et numérotées, espacements).
- Mise en page de documents professionnels (marges, orientation, sauts de page et de section, en-têtes, pieds de page, numérotation, colonnes).
- Insertion et gestion d'objets (tableaux, images, icônes, formes, SmartArt, zones de texte, liens hypertextes et objets intégrés).

ICDL - Rédiger, structurer et présenter des documents professionnels avec un logiciel de traitement de texte

- Structuration de documents longs (styles, thèmes, modèles, table des matières, notes de bas de page, index et renvois).
- Révision, collaboration et finalisation des documents (commentaires, suivi des modifications, comparaison de versions, protection des documents et préparation à l'impression).

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, démonstrations et mises en pratique. Les stagiaires travaillent sur des exercices concrets et des cas pratiques en lien avec leur environnement professionnel. Des supports numériques et papier sont remis. Un accès à une plateforme d'entraînement ICDL est prévu.

Modalités d'évaluation

- Positionnement en amont de la formation via QCM
- Évaluations formatives tout au long de la formation (exercices pratiques)
- Passage de la certification ICDL – Rédiger, structurer et présenter des documents professionnels avec un logiciel de traitement de texte (RS7529) en fin de formation.

Certification

Certification visée : ICDL - Rédiger, structurer et présenter des documents professionnels avec un logiciel de traitement de texte

Code RS : RS7529

Certificateur : Euro Aptitudes (ICDL France)

Date d'enregistrement : 27/02/2026

Date de fin d'enregistrement : 27/02/2029

Validation

Passage de la certification, certificat de réussite dès 75 % de résultats obtenus. En deçà, remise d'une attestation avec le pourcentage.

**L'ICDL est le standard mondial de la validation des compétences de base en informatique. La certification PCIE, ou ECDL (European Computer Driving Licence) dans le reste du monde, représente plus de 15 millions de candidats, 24 000 centres de test habilités, est utilisée par des milliers d'entreprises, et bénéficie du soutien actif des Institutions et des Ministères (Education, Emploi, Industrie...). Il est administré au niveau international par la Fondation ECDL.*